

Angoulême

Secteur n°1

Rue des Vergnières



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP des Murailes		
Pollution potentielle :	30 EH	Niveau de contraintes (/10)	5
Branchements raccordables :	8	ANC conforme	20%
Montant d'opération :	180 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	22 500 €	Cout de fonctionnement / an	300 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Murailes	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41%

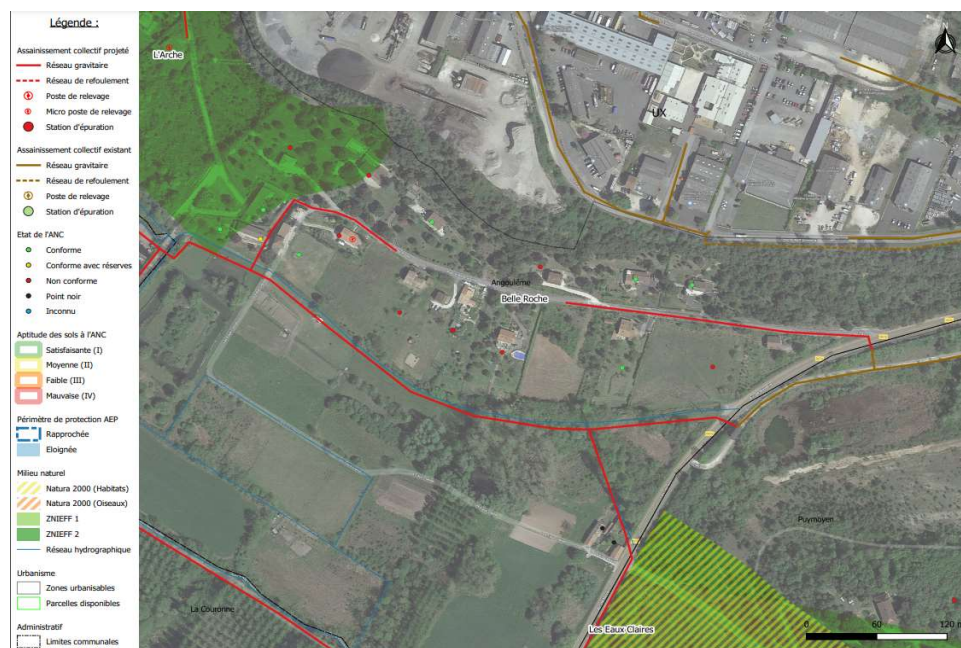
Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le cout par branchement est supérieur au seuil. Malgré un fort niveau de contrainte (5/10), il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Angoulême
Secteur n°2
Belle Roche



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP des Mursailles		
Pollution potentielle :	40 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	19	ANC conforme	44%
Montant d'opération :	200 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	10 526 €	Cout de fonctionnement / an	600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Mursailles	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude.

Angoulême
Secteur n°3
L'Arche



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP des Muraillies		
Pollution potentielle :	20 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	7	ANC conforme	0%
Montant d'opération :	90 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	12 857 €	Cout de fonctionnement / an	300 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Muraillies	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude.

Asnières sur Nouère

Secteur n°4

Chez Veau**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert des eaux usées vers la station d'Asnière - Neuillac		
Pollution potentielle :	200 EH	Niveau de contraintes (/10)	1
Branchements raccordables :	80	ANC conforme	74%
Montant d'opération :	1 030 000 €	Nombre de PR	2
Cout par branchement :	12 875 €	Cout de fonctionnement / an	14 000 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Lagune : 3 bassins	Charge hydraulique actuelle	162 EH	81%
Capacité nominale	200 EH	Charge organique actuelle	140 EH	70%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement actuel				
Possibilité de raccordement :	40 EH	90% charge organique	180 EH	

Propositions : A moyen terme, le renouvellement STEU nécessaire (FPR préconisé) ou transfert vers STEU Asnières Bourg pour améliorer le traitement actuel.

Station de traitement future

Localisation	Asnières Neuillac	Remarques	A renouveler	
Filière	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	162 EH	81%
Capacité nominale	200 EH	Charge organique future	140 EH	70%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	non
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La station actuelle ne peut recevoir la charge de pollution et nécessiterait d'être renouvelée et agrandie. La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Balzac
Secteur n°5
La Chapelle



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers la STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	150 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	50	ANC conforme	49%
Montant d'opération :	750 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	15 000 €	Cout de fonctionnement / an	8 500 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement actuel				
Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH	

La station de Frégeneuil est fortement sollicité et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH	80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 2	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Balzac
Secteur n°6
Les Chabots



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers la STEP de Frégueneuil		
Pollution potentielle :	190 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	65	ANC conforme	58%
Montant d'opération :	500 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	7 692 €	Cout de fonctionnement / an	3 800 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement actuel				
Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH	

La station de Frégueneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	95%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH	81%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Balzac
Secteur n°7
Bourg



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers la STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	1 450 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	389	ANC conforme	51%
Montant d'opération :	4 160 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	10 694 €	Cout de fonctionnement / an	25 300 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement actuel				
Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH	

La station de Frégeneuil est fortement sollicité et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	95%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH	81%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

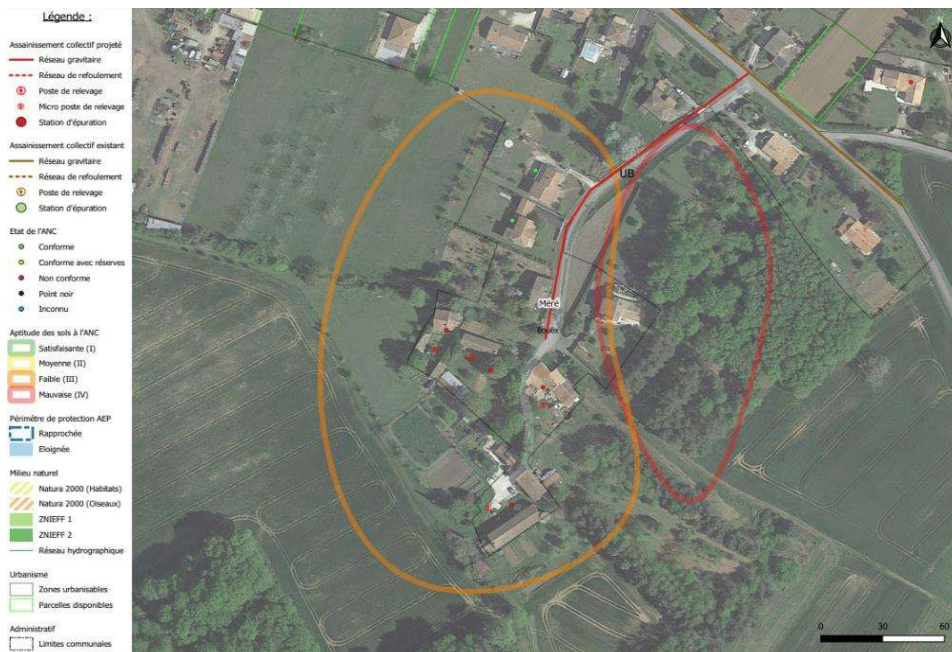
Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Bouëx

Secteur n°8

Méré



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Raccordement au réseau existant		
Pollution potentielle :	20 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	6	ANC conforme	33%
Montant d'opération :	70 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	11 667 €	Cout de fonctionnement / an	600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	330 EH	55%
Capacité nominale	600 EH	Charge organique actuelle	264 EH	44%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement actuel				
Possibilité de raccordement :	276 EH	90% charge organique	540 EH	

Station de traitement future

Localisation	Bouëx bourg	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	350 EH	58%
Capacité nominale	600 EH	Charge organique future	284 EH	47%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude.

Bouëx
Secteur n°9
La Petite



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement			
Proposition :	Construction d'une nouvelle station		
Pollution potentielle :	140 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	62	ANC conforme	46%
Montant d'opération :	760 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	12 258 €	Cout de fonctionnement / an	3 100 €

Station de traitement future				
Localisation	Bouëx - Petite	Remarques	A créer	
Filière préconisée	FPR	Charge hydraulique future	140 EH	80,0%
Capacité nominale	175 EH	Charge organique future	140 EH	80,0%

Préconisations	
Solution compatible avec la capacité future de la station	Sans objet
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :
La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude.

Brie
Secteur n°10
Chez Mirande



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Raccordement au réseau existant		
Pollution potentielle :	70 EH	Niveau de contraintes (/10)	1
Branchements raccordables :	10	ANC conforme	46%
Montant d'opération :	170 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	17 000 €	Cout de fonctionnement / an	500 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 1 étage + 2 lagunes	Charge hydraulique actuelle	424 EH	53%
Capacité nominale	800 EH	Charge organique actuelle	328 EH	41%
Etat général de la station	Bon état			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	392 EH	90% charge organique	720 EH	

Station de traitement future

Localisation	Brie bourg	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR 1 étage + 2 lagunes	Charge hydraulique future	424 EH	53%
Capacité nominale	800 EH	Charge organique future	328 EH	41%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif et le cout par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Brie
Secteur n°11
La grosse pierre



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Raccordement au réseau existant		
Pollution potentielle :	70 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	16	ANC conforme	46%
Montant d'opération :	250 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	15 625 €	Cout de fonctionnement / an	5 800 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 1 étage + 2 lagunes	Charge hydraulique actuelle	424 EH	53%
Capacité nominale	800 EH	Charge organique actuelle	328 EH	41%
Etat général de la station	Bon état			
Potentiel de raccordement actuel				
Possibilité de raccordement :	392 EH	90% charge organique	720 EH	

Station de traitement future

Localisation	Brie bourg	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR 1 étage + 2 lagunes	Charge hydraulique future	424 EH	53%
Capacité nominale	800 EH	Charge organique future	328 EH	41%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif et le cout par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Brie
Secteur n°12
Les Frottards



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Raccordement vers STEP de Champniers Bourg		
Pollution potentielle :	530 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	173	ANC conforme	61%
Montant d'opération :	2 280 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	13 179 €	Cout de fonctionnement / an	27 300 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Champniers Bourg	Charge hydraulique actuelle	1 180 EH	59%
Capacité nominale	2 000 EH	Charge organique actuelle	1 040 EH	52%
Etat général de la station	Insatisfaisant			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	760 EH	90% charge organique	1 800 EH	
Un raccordement n'est envisageable qu'après travaux de réhabilitation sur la station de chez Champniers au vu de son état actuel.				

Station de traitement future

Localisation	Champniers Bourg	Remarques	Réhabilitation à faire	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	1 180 EH	59%
Capacité nominale	2 000 EH	Charge organique future	1 040 EH	52%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Brie
Secteur n°13
Les Frauds



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Raccordement vers STEP de Mornac		
Pollution potentielle :	640 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	205	ANC conforme	56%
Montant d'opération :	2 330 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	11 366 €	Cout de fonctionnement / an	25 300 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR	Charge hydraulique actuelle	350 EH	25%
Capacité nominale	1 400 EH	Charge organique actuelle	420 EH	30%
Etat général de la station	Satisfaisant			
Potentiel de raccordement actuel				
Possibilité de raccordement :	840 EH	90% charge organique	1 260 EH	

Station de traitement future

Localisation	Mornac	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR	Charge hydraulique future	350 EH	25%
Capacité nominale	1 400 EH	Charge organique future	420 EH	30%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Brie
Secteur n°14
Les Rassats



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Raccordement vers STEP de Mornac		
Pollution potentielle :	220 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	77	ANC conforme	61%
Montant d'opération :	1 310 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	17 013 €	Cout de fonctionnement / an	13 900 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR	Charge hydraulique actuelle	350 EH	25%
Capacité nominale	1 400 EH	Charge organique actuelle	420 EH	30%
Etat général de la station	Satisfaisant			
Potentiel de raccordement actuel				
Possibilité de raccordement :	840 EH	90% charge organique	1 260 EH	

Station de traitement future

Localisation	Mornac	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR	Charge hydraulique future	350 EH	25%
Capacité nominale	1 400 EH	Charge organique future	420 EH	30%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Le cout par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Champniers

Secteur n°15

La Simarde



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP Champniers Bourg gravitaire		
Pollution potentielle :	160 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	59	ANC conforme	28%
Montant d'opération :	910 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	15 424 €	Cout de fonctionnement / an	8 400 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	1 180 EH	59%
Capacité nominale	2 000 EH	Charge organique actuelle	1 040 EH	52%
Etat général de la station	Insatisfaisant			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	760 EH	90% charge organique	1 800 EH
-------------------------------	--------	----------------------	----------

Le raccordement n'est envisageable qu'après travaux de réhabilitation sur la station du Bourg Champniers au vu de son état actuel.

Station de traitement future

Localisation	Champniers Bourg	Remarques	Réhabilitation à faire
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	1 180 EH 59%
Capacité nominale	2 000 EH	Charge organique future	1 040 EH 52%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Champniers

Secteur n°16

La Grange à Pillarget



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP Champniers Suraud		
Pollution potentielle :	150 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	66	ANC conforme	64%
Montant d'opération :	590 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	8 939 €	Cout de fonctionnement / an	6 600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	1 944 EH	72%
Capacité nominale	2 700 EH	Charge organique actuelle	1 971 EH	73%
Etat général de la station	Insatisfaisant			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	459 EH	90% charge organique	2 430 EH
-------------------------------	--------	----------------------	----------

Le raccordement n'est envisageable qu'après travaux de réhabilitation sur la station de chez Suraud au vu de son état actuel.

Station de traitement future

Localisation	Chez Suraud	Remarques	Réhabilitation à faire
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	2 144 EH 79%
Capacité nominale	2 700 EH	Charge organique future	2 171 EH 80%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Champniers

Secteur n°17

Les Bouillons**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP Champniers Suraud		
Pollution potentielle :	70 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	31	ANC conforme	25%
Montant d'opération :	420 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	13 548 €	Cout de fonctionnement / an	8 100 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	1 944 EH	72%
Capacité nominale	2 700 EH	Charge organique actuelle	1 971 EH	73%
Etat général de la station	Insatisfaisant			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	459 EH	90% charge organique	2 430 EH	

Le raccordement n'est envisageable qu'après travaux de réhabilitation sur la station de chez Suraud au vu de son état actuel.

Station de traitement future

Localisation	Chez Suraud	Remarques	Réhabilitation à faire	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	2 144 EH	79%
Capacité nominale	2 700 EH	Charge organique future	2 171 EH	80%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA nécessite la réalisation de travaux sur la station de Champniers chez Suraud avant tout projet de raccordement sur cette unité de traitement

Champniers
Secteur n°18
Chamarande



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Champniers chez Suraud		
Pollution potentielle :	50 EH	Niveau de contraintes (/10)	5
Branchements raccordables :	19	ANC conforme	59%
Montant d'opération :	280 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	14 737 €	Cout de fonctionnement / an	6 900 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	1 944 EH	72%
Capacité nominale	2 700 EH	Charge organique actuelle	1 971 EH	73%
Etat général de la station	Insatisfaisant			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	459 EH	90% charge organique	2 430 EH	

Le raccordement n'est envisageable qu'après travaux de réhabilitation sur la station de chez Suraud au vu de son état actuel.

Station de traitement future

Localisation	Champniers Suraud	Remarques	Réhabilitation à faire	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	2 144 EH	79%
Capacité nominale	2 700 EH	Charge organique future	2 171 EH	80%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA nécessite la réalisation de travaux sur la station de Champniers chez Suraud avant tout projet de raccordement sur cette unité de traitement

Champniers

Secteur n°19

La Grange à Faye**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP d'Angoulême Frégeneuil		
Pollution potentielle :	30 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	14	ANC conforme	64%
Montant d'opération :	430 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	30 714 €	Cout de fonctionnement / an	6 000 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Champniers Suraud	Remarques	Réhabilitation à faire	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	2 144 EH	79%
Capacité nominale	2 700 EH	Charge organique future	2 171 EH	80%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La solution proposée dans le SDA présente un coût excessif d'opération tel que présenté. Le raccordement de l'ensemble des branchements du secteur permet d'optimiser le coût avec une préconisation d'envoi vers la station de Champniers Chez Suraud.

Une étude de cas est à réaliser pour ce secteur.

Dignac

Secteur n°20

Les Grandes Terres



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Dignac		
Pollution potentielle :	40 EH	Niveau de contraintes (/10)	1
Branchements raccordables :	11	ANC conforme	67%
Montant d'opération :	180 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	16 364 €	Cout de fonctionnement / an	1 100 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	540 EH	54%
Capacité nominale	1 000 EH	Charge organique actuelle	490 EH	49%
Etat général de la station	Satisfaisant			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	410 EH	90% charge organique	900 EH	

Station de traitement future

Localisation	Dignac Bourg	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	540 EH	54%
Capacité nominale	1 000 EH	Charge organique future	490 EH	49%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Dignac

Secteur n°21

La Fontaine du Villot



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Dignac		
Pollution potentielle :	120 EH	Niveau de contraintes (/10)	1
Branchements raccordables :	11	ANC conforme	80%
Montant d'opération :	170 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	15 455 €	Cout de fonctionnement / an	1 100 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	540 EH	54%
Capacité nominale	1 000 EH	Charge organique actuelle	490 EH	49%
Etat général de la station	Satisfaisant			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	410 EH	90% charge organique	900 EH	

Station de traitement future

Localisation	Dignac Bourg	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	540 EH	54%
Capacité nominale	1 000 EH	Charge organique future	490 EH	49%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Le cout par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Dirac
Secteur n°22
Les Ribondaines



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Dirac		
Pollution potentielle :	250 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	82	ANC conforme	76%
Montant d'opération :	1 290 000 €	Nombre de PR	4
Cout par branchement :	15 732 €	Cout de fonctionnement / an	16 600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	210 EH	100%
Capacité nominale	210 EH	Charge organique actuelle	155 EH	74%
Etat général de la station	Moyen			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	189 EH	

Station de traitement future

Localisation	Dirac	Remarques	STEU à renouveler
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	520 EH 248%
Capacité nominale	210 EH	Charge organique future	465 EH 222%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	non
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas en zonage en collectif. Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Dirac
Secteur n°23 A
La Croix Giraud



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Dirac		
Pollution potentielle :	120 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	36	ANC conforme	49%
Montant d'opération :	610 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	16 944 €	Cout de fonctionnement / an	4 300 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	210 EH	100%
Capacité nominale	210 EH	Charge organique actuelle	155 EH	74%
Etat général de la station	Moyen			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	189 EH	

Station de traitement future

Localisation	Dirac	Remarques	STEU à renouveler	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	520 EH	248%
Capacité nominale	210 EH	Charge organique future	465 EH	222%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	non
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La solution proposée dans le SDA nécessite une précision et ne peut être conservé en assainissement collectif sans travaux supplémentaires (Voir étude de scénarii).

Dirac
Secteur n°23 B
Puyjaroux



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Dirac		
Pollution potentielle :	90 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	28	ANC conforme	59%
Montant d'opération :	400 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	14 286 €	Cout de fonctionnement / an	6 400 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	210 EH	100%
Capacité nominale	210 EH	Charge organique actuelle	155 EH	74%
Etat général de la station	Moyen			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	370 EH	90% charge organique	189 EH	

Station de traitement future

Localisation	Dirac	Remarques	STEU à renouveler	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	520 EH	248%
Capacité nominale	210 EH	Charge organique future	465 EH	222%

Préconisations

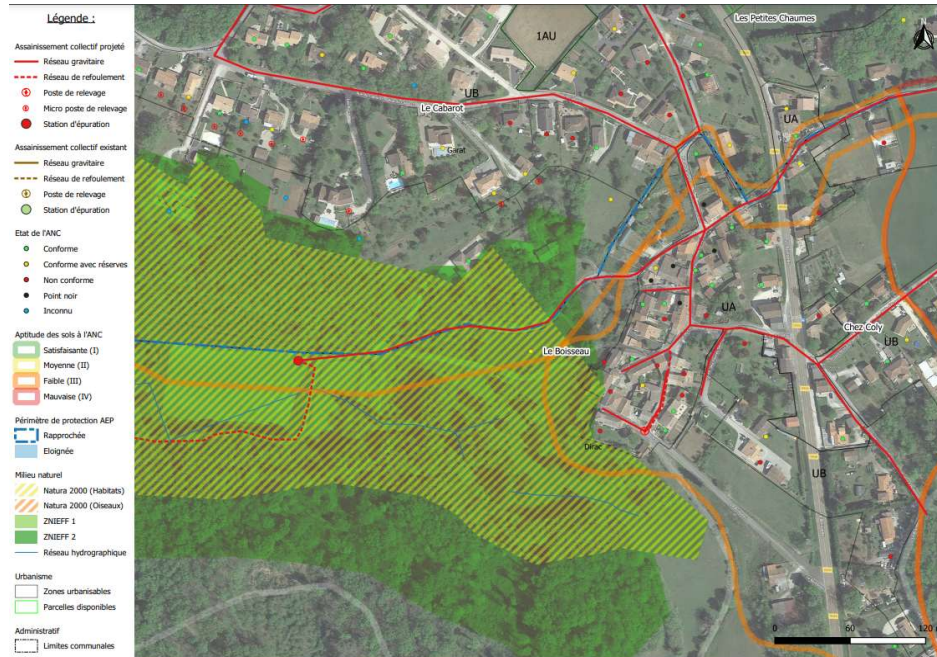
Solution compatible avec la capacité future de la station	non
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La solution proposée dans le SDA nécessite une précision et ne peut être conservé en assainissement collectif sans travaux supplémentaires (Voir étude de scénarii).

La réalisation de ce secteur est conditionné à l'exécution du secteur de la Croix Giraud

Dirac
Secteur n°23 C
Le Boisseau



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Dirac		
Pollution potentielle :	100 EH	Niveau de contraintes (/10)	5
Branchements raccordables :	30	ANC conforme	44%
Montant d'opération :	580 000 €	Nombre de PR	2
Cout par branchement :	19 333 €	Cout de fonctionnement / an	9 000 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	210 EH	100%
Capacité nominale	210 EH	Charge organique actuelle	155 EH	74%
Etat général de la station	Moyen			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	189 EH	

Station de traitement future

Localisation	Dirac	Remarques	STEU à renouveler	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	520 EH	248%
Capacité nominale	210 EH	Charge organique future	465 EH	222%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	non
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

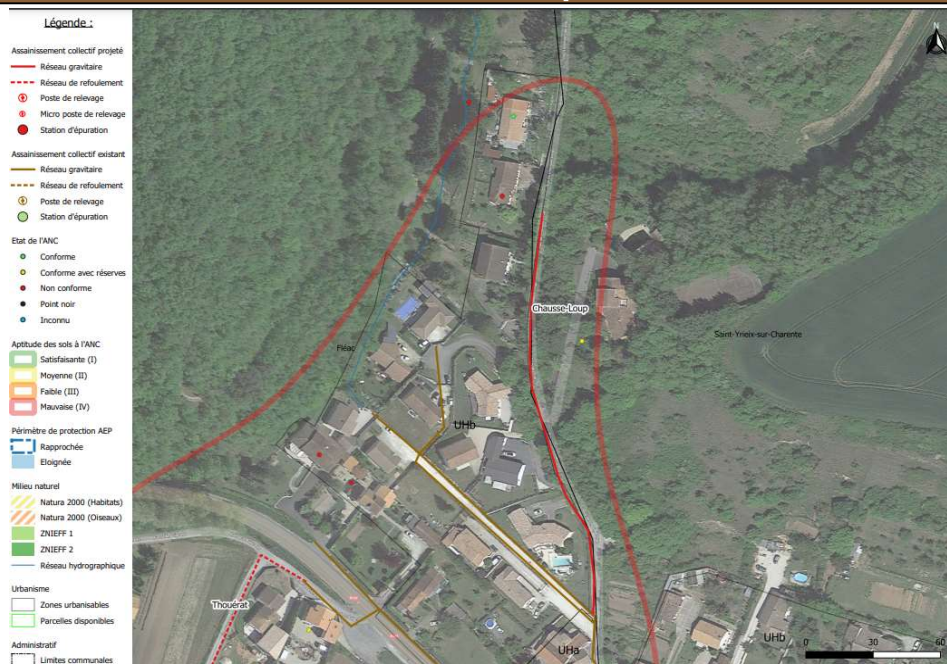
La solution proposée dans le SDA nécessite une précision et ne peut être conservé en assainissement collectif sans travaux supplémentaires (Voir étude de scénarii).

La réalisation de ce secteur est conditionné à l'exécution du secteur de la Croix Giraud et Puyjaroux

Fléac

Secteur n°24

Chausse Loup



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	10 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	4	ANC conforme	50%
Montant d'opération :	70 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	17 500 €	Cout de fonctionnement / an	100 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH	

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	95%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH	81%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Fléac

Secteur n°25

Thouérat**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	20 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	8	ANC conforme	25%
Montant d'opération :	130 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	16 250 €	Cout de fonctionnement / an	2 700 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH	

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	95%
Capacité nominale	81 767 €	Charge organique future	65 984 EH	81%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Fléac

Secteur n°26

Nompeux**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP des Muraillles		
Pollution potentielle :	120 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	9	ANC conforme	50%
Montant d'opération :	130 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	14 444 €	Cout de fonctionnement / an	900 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Muraillles	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude.

Fléac
Secteur n°27
Brénat



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP des Muraillies		
Pollution potentielle :	30 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	4	ANC conforme	86%
Montant d'opération :	80 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	20 000 €	Cout de fonctionnement / an	200 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58,0%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41,0%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Muraillies	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58,5%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41,5%

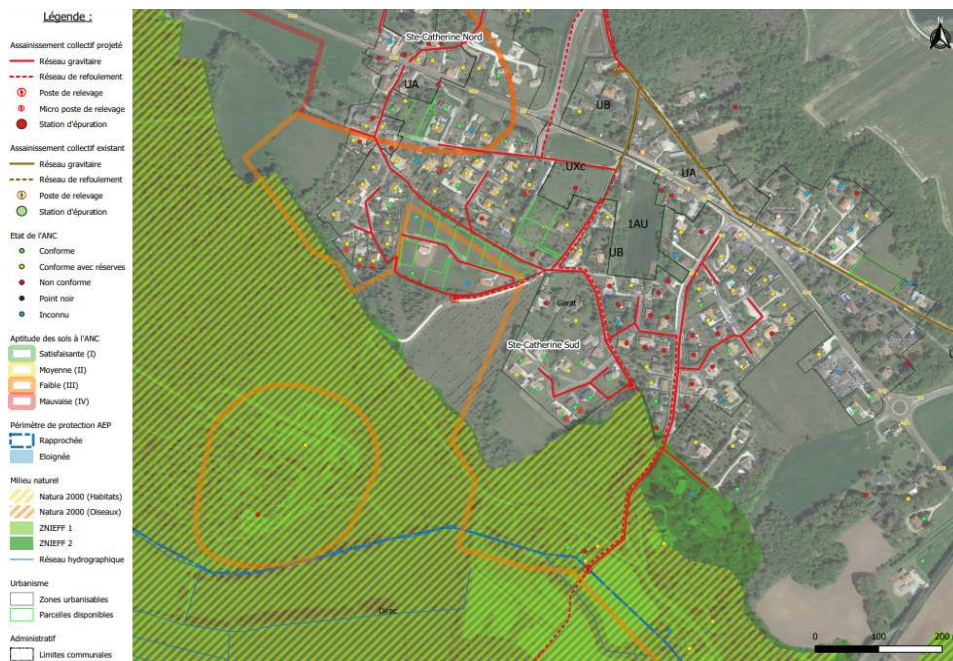
Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas en zonage en collectif. Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Garat
Secteur n°28
Ste Catherine Sud



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Garat		
Pollution potentielle :	350 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	112	ANC conforme	73%
Montant d'opération :	1 490 000 €	Nombre de PR	3
Cout par branchement :	13 304 €	Cout de fonctionnement / an	15 600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	276 EH	69%
Capacité nominale	400 EH	Charge organique actuelle	328 EH	82%
Etat général de la station	Vétuste			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	360 EH	

Station de traitement future

Localisation	Garat	Remarques	STEU à renouveler	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	626 EH	70%
Capacité nominale	900 EH	Charge organique future	678 EH	75%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA nécessite de renouveler la station. Ce renouvellement de station est également préconisé par Charente Eaux dans le cadre du suivi relatif à la station existante. Par conséquent, il est préconisé de conserver le zonage en collectif sur le secteur de "Ste Catherine Sud".

Garat

Secteur n°29

Le Bois de Ste Catherine



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	220 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	26	ANC conforme	81%
Montant d'opération :	1 060 000 €	Nombre de PR	4
Cout par branchement :	40 769 €	Cout de fonctionnement / an	15 600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH	

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	95%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH	81%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas en zonage en collectif. Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Garat
Secteur n°30
Le Cabarot



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers réseau du Boisseau / STEU Dirac		
Pollution potentielle :	220 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	43	ANC conforme	77%
Montant d'opération :	480 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	11 163 €	Cout de fonctionnement / an	4 700 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	210 EH	100%
Capacité nominale	210 EH	Charge organique actuelle	155 EH	74%
Etat général de la station	Moyen			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	189 EH	

Station de traitement future

Localisation	Dirac	Remarques	STEU à renouveler	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	520 EH	248%
Capacité nominale	210 EH	Charge organique future	465 EH	222%

Préconisations

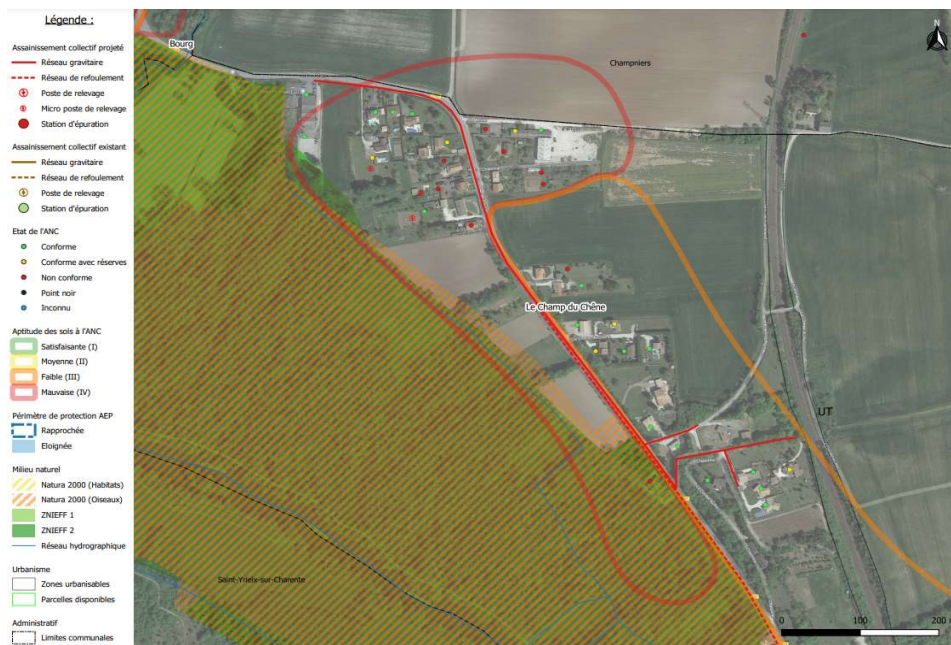
Solution compatible avec la capacité future de la station	non
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Ce secteur fait l'objet d'une étude spécifique - Voir commune commune de Dirac – secteurs Croix Giraud / Puyrajoux / Boisseau.

Gond Pontouvre

Secteur n°31

Le Champ du Chêne**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	80 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	32	ANC conforme	73%
Montant d'opération :	540 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	16 875 €	Cout de fonctionnement / an	3 200 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH	

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	95%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH	81%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

La Couronne

Secteur n°32

Pont des Tables



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers la STEP des Murailes		
Pollution potentielle :	30 EH	Niveau de contraintes (/10)	6
Branchements raccordables :	10	ANC conforme	60%
Montant d'opération :	200 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	20 000 €	Cout de fonctionnement / an	2 800 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Murailes	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

La Couronne
Secteur n°33
Le Rochu



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP des Mursailles		
Pollution potentielle :	20 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	5	ANC conforme	71%
Montant d'opération :	160 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	32 000 €	Cout de fonctionnement / an	2 700 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Mursailles	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58%
Capacité nominale	57 000 €	Charge organique future	23 640 EH	41%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

La Couronne
Secteur n°34
Les Séverins



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP des Muraillies		
Pollution potentielle :	100 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	32	ANC conforme	44%
Montant d'opération :	620 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	19 375 €	Cout de fonctionnement / an	3 500 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Muraillies	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

La Couronne

Secteur n°35

La Contrie**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP des Mursailles		
Pollution potentielle :	540 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	20	ANC conforme	47%
Montant d'opération :	300 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	15 000 €	Cout de fonctionnement / an	2 100 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Mursailles	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas en zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Magnac sur Touvre

Secteur n°36

Le Bois de Mativo**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	90 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	11	ANC conforme	86%
Montant d'opération :	120 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	10 909 €	Cout de fonctionnement / an	300 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH	

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH 95%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH 81%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude. Néanmoins, les raccordements effectués sur la STEP de Frégeneuil accentuent la pression sur cette station.

Magnac sur Touvre

Secteur n°37

Rue de Mativo**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	10 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	2	ANC conforme	0%
Montant d'opération :	50 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	25 000 €	Cout de fonctionnement / an	100 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	0 EH
-------------------------------	----------	----------------------	------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH 94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH 80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Magnac sur Touvre

Secteur n°38

Le Tombereau**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	100 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	36	ANC conforme	44%
Montant d'opération :	490 000 €	Nombre de PR	2
Cout par branchement :	13 611 €	Cout de fonctionnement / an	8 300 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH 94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH 80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude. Néanmoins, les raccordements effectués sur la STEP de Frégeneuil accentuent la pression sur cette station.

Marsac
Secteur n°39
Chez Bertit



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Marsac		
Pollution potentielle :	140 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	39	ANC conforme	39%
Montant d'opération :	380 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	9 744 €	Cout de fonctionnement / an	2 000 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	315 EH	45%
Capacité nominale	700 EH	Charge organique actuelle	350 EH	50%
Etat général de la station	0 EH			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	280 EH	90% charge organique	630 EH	
0				

Station de traitement future

Localisation	Marsac	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	315 EH	45%
Capacité nominale	700 EH	Charge organique future	350 EH	50%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Marsac
Secteur n°40
Pend Loup



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Marsac		
Pollution potentielle :	70 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	23	ANC conforme	36%
Montant d'opération :	180 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	7 826 €	Cout de fonctionnement / an	1 200 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	315 EH	45%
Capacité nominale	700 EH	Charge organique actuelle	350 EH	50%
Etat général de la station	0 EH			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	280 EH	90% charge organique	630 EH	
Etat général de la station				

Station de traitement future

Localisation	Marsac	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	315 EH	45%
Capacité nominale	700 EH	Charge organique future	350 EH	50%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Mornac

Secteur n°41

Les Favrauds



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Mornac		
Pollution potentielle :	620 EH	Niveau de contraintes (/10)	1
Branchements raccordables :	118	ANC conforme	61%
Montant d'opération :	1 890 000 €	Nombre de PR	5
Cout par branchement :	16 017 €	Cout de fonctionnement / an	20 900 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR	Charge hydraulique actuelle	350 EH	25%
Capacité nominale	1 400 EH	Charge organique actuelle	420 EH	30%
Etat général de la station	Satisfaisant			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	840 EH	90% charge organique	1 260 EH	

Station de traitement future

Localisation	Mornac	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR	Charge hydraulique future	350 EH	25,0%
Capacité nominale	1 400 EH	Charge organique future	420 EH	30,0%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Mornac
Secteur n°42
Le Queroy



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	620 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	166	ANC conforme	74%
Montant d'opération :	2 160 000 €	Nombre de PR	3
Cout par branchement :	13 012 €	Cout de fonctionnement / an	13 400 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH	

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH	80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Mouthiers sur Boême

Secteur n°43

Les Justices**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Mouthiers		
Pollution potentielle :	60 EH	Niveau de contraintes (/10)	1
Branchements raccordables :	24	ANC conforme	Absence de données
Montant d'opération :	290 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	12 083 €	Cout de fonctionnement / an	4 900 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	720 EH	45%
Capacité nominale	1 600 EH	Charge organique actuelle	736 EH	46%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	704 EH	90% charge organique	1 440 EH	

Station de traitement future

Localisation	Mouthiers	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	720 EH	45%
Capacité nominale	1 600 EH	Charge organique future	736 EH	46%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Mouthiers sur Boème

Secteur n°44

Le Rosier**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Voeuil		
Pollution potentielle :	350 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	100	ANC conforme	80%
Montant d'opération :	1 750 000 €	Nombre de PR	3
Cout par branchement :	17 500 €	Cout de fonctionnement / an	12 500 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Lagune : 3 bassins	Charge hydraulique actuelle	204 EH	55,0%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique actuelle	141 EH	38,0%
Etat général de la station	Moyen			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	333 EH	

Station de traitement future

Localisation	Voeuil et Giget	Remarques	A réhabiliter	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	284 EH	76,6%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique future	221 EH	59,6%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Nersac

Secteur n°45

Les Gâtinelles



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP des Murailes		
Pollution potentielle :	130 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	14	ANC conforme	29%
Montant d'opération :	260 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	18 571 €	Cout de fonctionnement / an	3 000 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58,0%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41,0%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Murailes	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58,5%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41,5%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Nersac
Secteur n°46
Les Fontenelles



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP des Mursailles		
Pollution potentielle :	110 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	6	ANC conforme	29%
Montant d'opération :	120 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	20 000 €	Cout de fonctionnement / an	2 700 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Mursailles	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58,5%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41,5%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Roulet St Estèphe

Secteur n°47

Chez Dion**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP des Mursailles		
Pollution potentielle :	50 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	20	ANC conforme	69%
Montant d'opération :	180 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	9 000 €	Cout de fonctionnement / an	600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58,0%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41,0%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Mursailles	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58,5%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41,5%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Roulet St Estèphe

Secteur n°48

Impasse des Fours à Chaux



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Roulet		
Pollution potentielle :	20 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	8	ANC conforme	75%
Montant d'opération :	100 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	12 500 €	Cout de fonctionnement / an	800 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	1 350 EH	45,0%
Capacité nominale	3 000 EH	Charge organique actuelle	1 440 EH	48,0%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	1 260 EH	90% charge organique	2 700 EH	

Station de traitement future

Localisation	Roulet St Estèphe	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	1 370 EH	45,7%
Capacité nominale	3 000 EH	Charge organique future	1 460 EH	48,7%

Préconisations

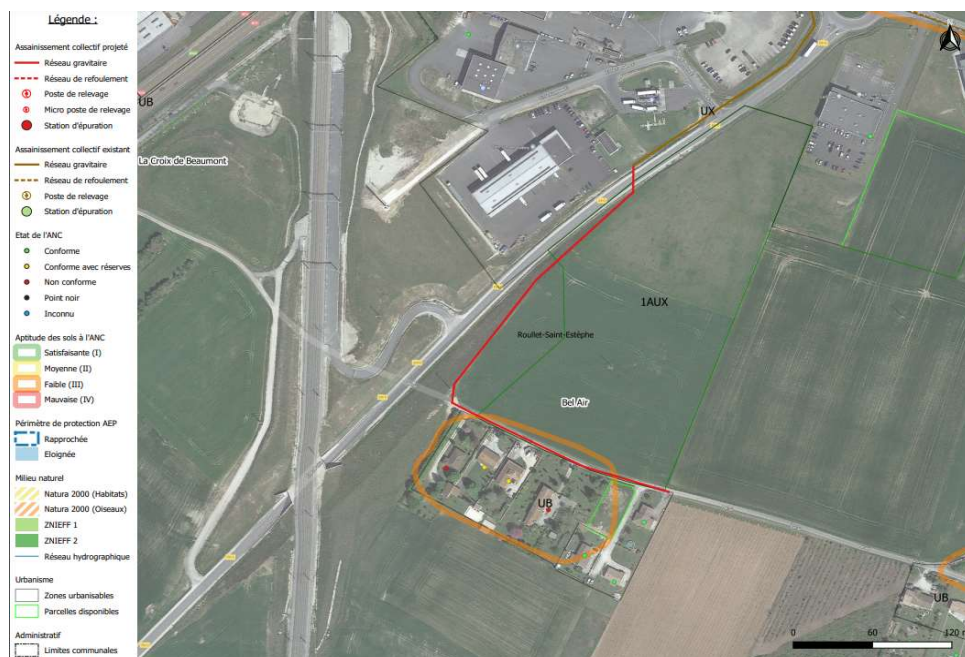
Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude.

Roulet St Estèphe

Secteur n°49

Bel Air**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Roulet		
Pollution potentielle :	110 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	7	ANC conforme	71%
Montant d'opération :	130 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	18 571 €	Cout de fonctionnement / an	700 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	1 350 EH	45,0%
Capacité nominale	3 000 EH	Charge organique actuelle	1 440 EH	48,0%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	1 260 EH	90% charge organique	2 700 EH	

Station de traitement future

Localisation	Roulet St Estèphe	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	1 370 EH	45,7%
Capacité nominale	3 000 EH	Charge organique future	1 460 EH	48,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

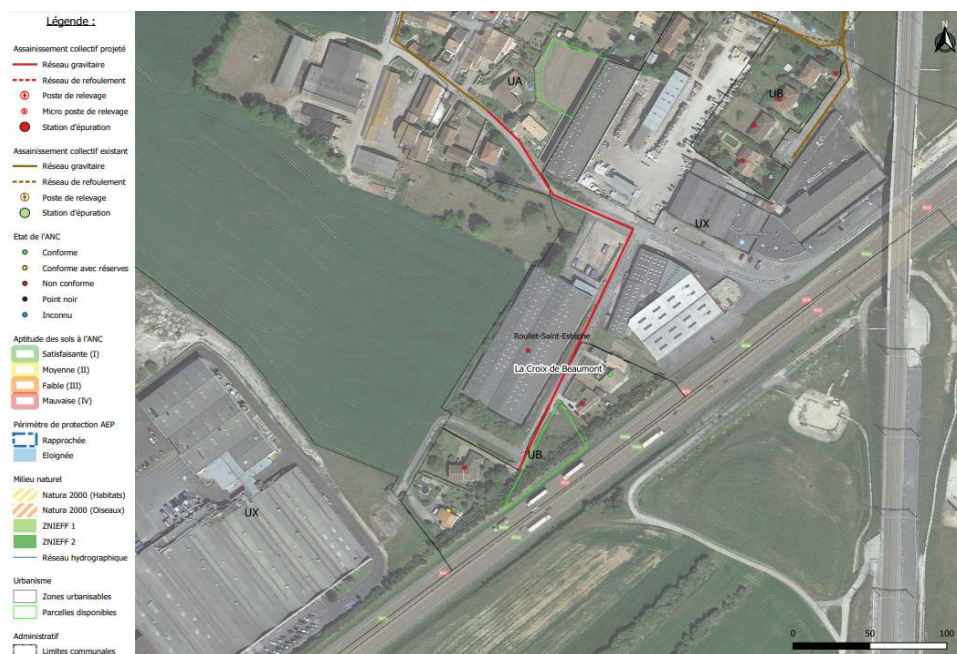
Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Roulet St Estèphe

Secteur n°50

La Croix de Beaumont



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Roulet		
Pollution potentielle :	20 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	5	ANC conforme	40%
Montant d'opération :	100 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	20 000 €	Cout de fonctionnement / an	500 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	1 350 EH	45,0%
Capacité nominale	3 000 EH	Charge organique actuelle	1 440 EH	48,0%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	1 260 EH	90% charge organique	2 700 EH	

Station de traitement future

Localisation	Roulet St Estèphe	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	1 370 EH	45,7%
Capacité nominale	3 000 EH	Charge organique future	1 460 EH	48,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Roulet St Estèphe

Secteur n°51

Fustifort**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Roulet		
Pollution potentielle :	260 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	63	ANC conforme	51%
Montant d'opération :	660 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	10 476 €	Cout de fonctionnement / an	6 300 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	1 350 EH	45,0%
Capacité nominale	3 000 EH	Charge organique actuelle	1 440 EH	48,0%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	1 260 EH	90% charge organique	2 700 EH	

Station de traitement future

Localisation	Roulet St Estèphe	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	1 370 EH	45,7%
Capacité nominale	3 000 EH	Charge organique future	1 460 EH	48,7%

Préconisations

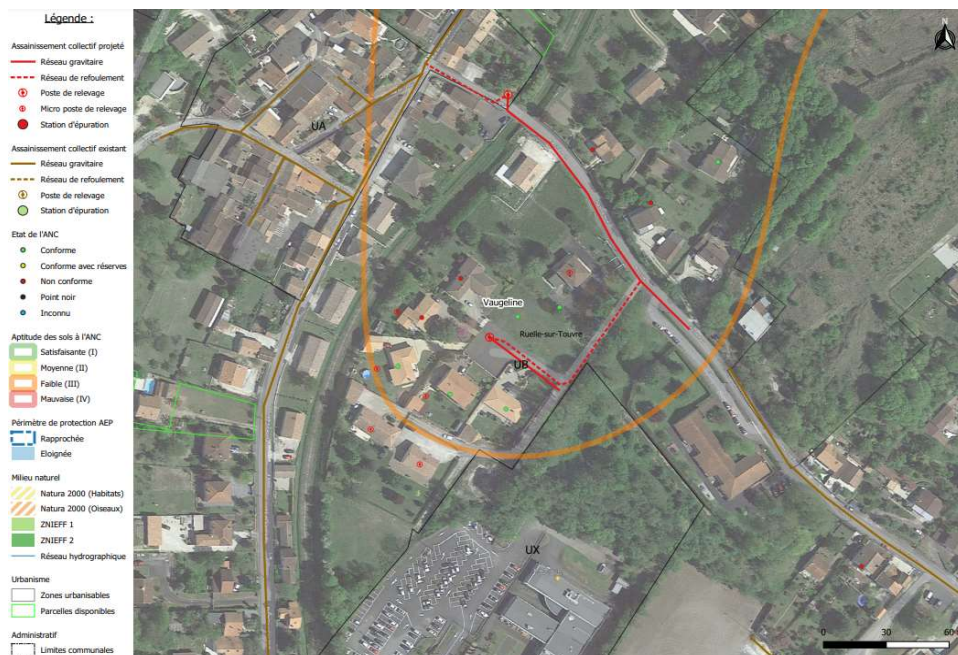
Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Ruelle sur Touvre

Secteur n°52

Vaugeline**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	50 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	7	ANC conforme	56%
Montant d'opération :	250 000 €	Nombre de PR	3
Cout par branchement :	35 714 €	Cout de fonctionnement / an	7 700 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH	80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Le cout du branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Ruelle sur Touvre

Secteur n°53

Les Riffauds**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	100 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	10	ANC conforme	56%
Montant d'opération :	180 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	18 000 €	Cout de fonctionnement / an	2 700 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	94,7%
Capacité nominale	81 767 €	Charge organique future	65 984 EH	80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le cout par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Ruelle sur Touvre

Secteur n°54

Les Seguius**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	20 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	6	ANC conforme	50%
Montant d'opération :	140 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	23 333 €	Cout de fonctionnement / an	2 600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH 94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH 80,7%

Préconisations

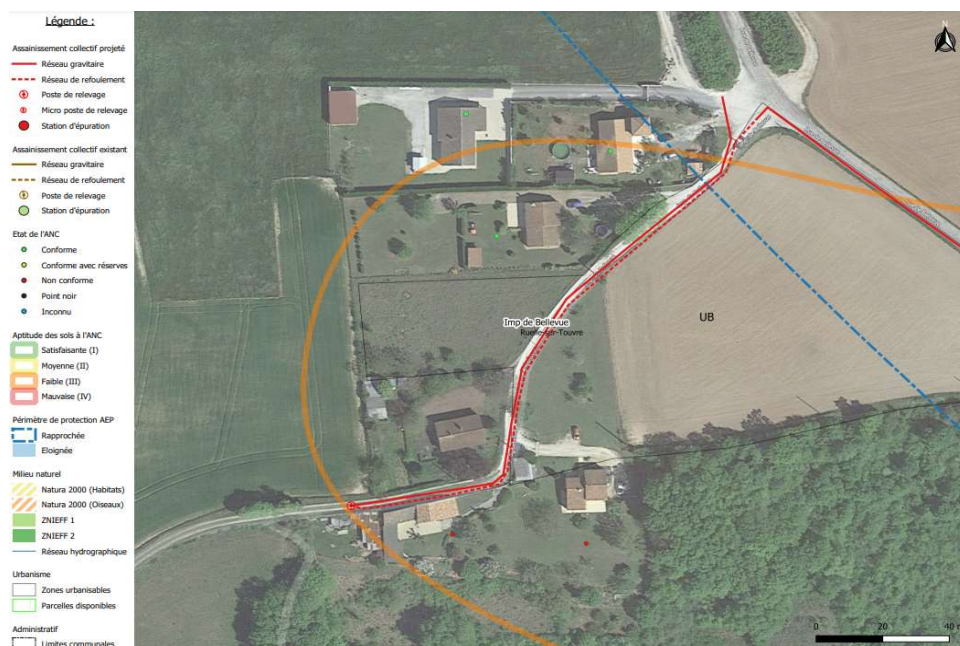
Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Ruelle sur Touvre

Secteur n°55

Impasse de Bellevue**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	70 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	4	ANC conforme	60%
Montant d'opération :	170 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	42 500 €	Cout de fonctionnement / an	2 600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH 94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH 80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Ruelle sur Touvre

Secteur n°56

Rue des Sources**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	80 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	14	ANC conforme	50%
Montant d'opération :	180 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	12 857 €	Cout de fonctionnement / an	2 600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH 94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH 80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Sers

Secteur n°57

La Trappe**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Sers		
Pollution potentielle :	30 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	10	ANC conforme	100%
Montant d'opération :	100 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	10 000 €	Cout de fonctionnement / an	500 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Sers	Charge hydraulique actuelle	130 EH	59,0%
Capacité nominale	220 EH	Charge organique actuelle	123 EH	56,0%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	75 EH	90% charge organique	198 EH	

Station de traitement future

Localisation	Sers	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	130 EH	59,0%
Capacité nominale	220 €	Charge organique future	123 EH	56,0%

Préconisations

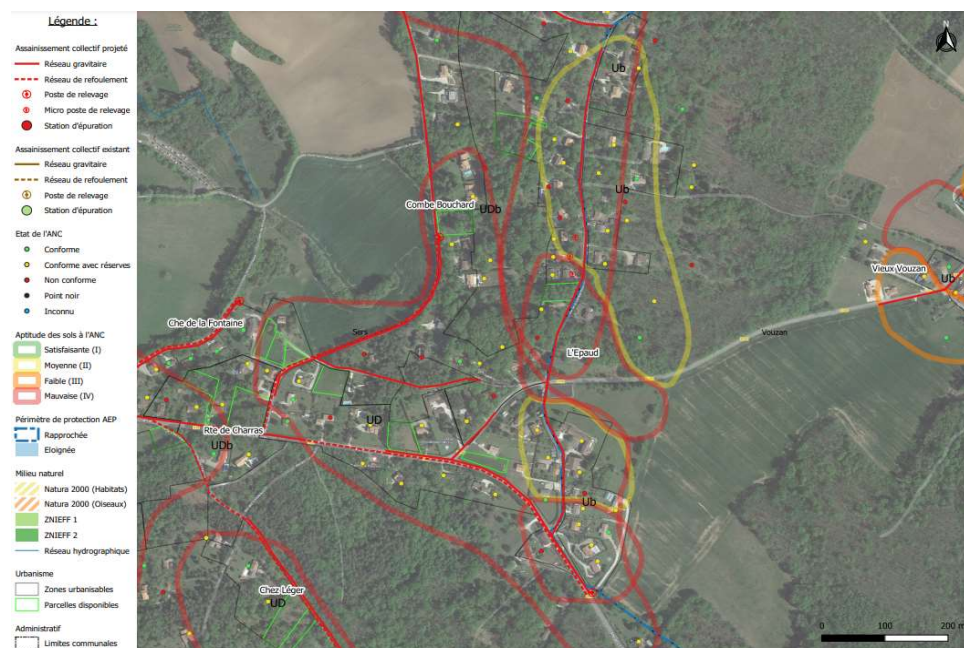
Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Sers

Secteur n°58

L'Epaud**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Sers		
Pollution potentielle :	140 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	42	ANC conforme	80%
Montant d'opération :	650 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	15 476 €	Cout de fonctionnement / an	7 100 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	130 EH	59,0%
Capacité nominale	220 EH	Charge organique actuelle	123 EH	56,0%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	75 EH	90% charge organique	198 EH	

Station de traitement future

Localisation	Sers	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	130 EH	59,0%
Capacité nominale	220 EH	Charge organique future	123 EH	56,0%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Sers

Secteur n°59

Combe Bouchard



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Sers		
Pollution potentielle :	120 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	44	ANC conforme	58%
Montant d'opération :	790 000 €	Nombre de PR	2
Cout par branchement :	17 955 €	Cout de fonctionnement / an	9 700 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	130 EH	59,0%
Capacité nominale	220 EH	Charge organique actuelle	123 EH	56,0%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	75 EH	90% charge organique	198 EH	

Station de traitement future

Localisation	Sers	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	130 EH	59%
Capacité nominale	220 EH	Charge organique future	123 EH	56%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Sireuil
Secteur n°60
Chevillie



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Sireuil		
Pollution potentielle :	230 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	68	ANC conforme	88%
Montant d'opération :	1 050 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	15 441 €	Cout de fonctionnement / an	5 900 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étages	Charge hydraulique actuelle	432 EH	36,0%
Capacité nominale	1 200 EH	Charge organique actuelle	456 EH	38,0%
Etat général de la station	Satisfaisant			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	624 EH	90% charge organique	1 080 EH	

Station de traitement future

Localisation	Sireuil	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	432 EH	36,0%
Capacité nominale	1 200 EH	Charge organique future	456 EH	38,0%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Le coût par branchement est supérieur au seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Sireuil
Secteur n°61
Chez Massé



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Roulet		
Pollution potentielle :	30 EH	Niveau de contraintes (/10)	4
Branchements raccordables :	9	ANC conforme	54%
Montant d'opération :	290 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	32 222 €	Cout de fonctionnement / an	3 400 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	1 350 EH	45,0%
Capacité nominale	3 000 EH	Charge organique actuelle	1 440 EH	48,0%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	1 260 EH	90% charge organique	2 700 EH	

Station de traitement future

Localisation	Roulet St Estèphe	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	1 370 EH	46%
Capacité nominale	3 000 EH	Charge organique future	1 460 EH	49%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé.
Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Soyaux

Secteur n°62

Champs d'Epagnac



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	290 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	25	ANC conforme	51%
Montant d'opération :	330 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	13 200 €	Cout de fonctionnement / an	3 000 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	94,7%
Capacité nominale	81 767 €	Charge organique future	65 984 EH	80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

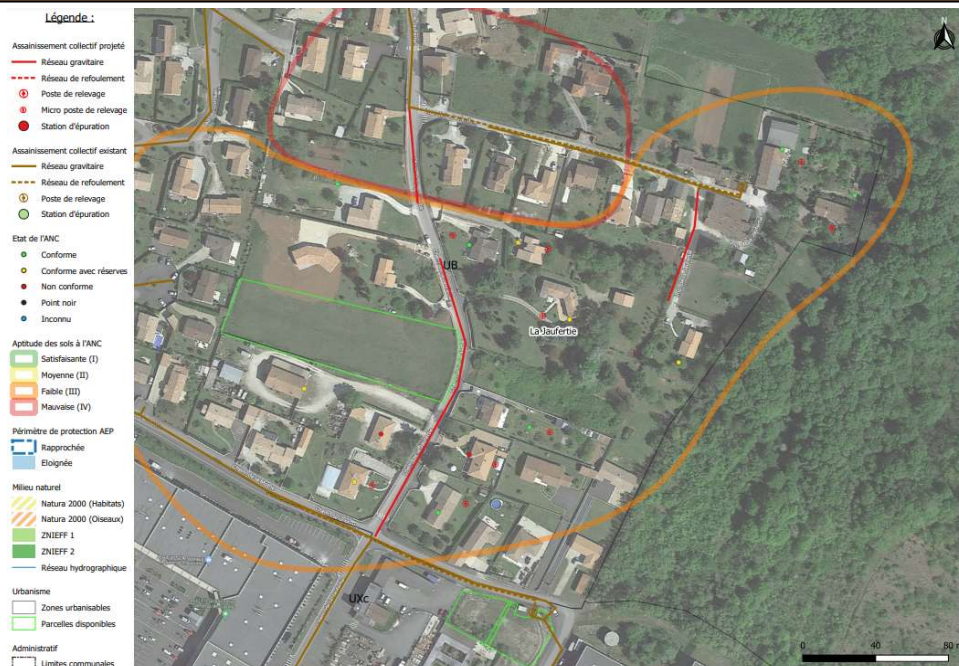
Remarques :

La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude. Néanmoins, les raccordements effectués sur la STEP de Frégeneuil accentuent la pression sur cette station.

Soyaux

Secteur n°63

La Jaufertie



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	80 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	7	ANC conforme	85%
Montant d'opération :	120 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	17 143 €	Cout de fonctionnement / an	200 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH 94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH 80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé.
Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Soyaux

Secteur n°64

Che du Lavoir



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	40 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	13	ANC conforme	62%
Montant d'opération :	120 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	9 231 €	Cout de fonctionnement / an	300 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH 94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH 80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude. Néanmoins, les raccordements effectués sur la STEP de Frégeneuil accentuent la pression sur cette station.

Soyaux
Secteur n°65
Recoux



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	50 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	23	ANC conforme	79%
Montant d'opération :	340 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	14 783 €	Cout de fonctionnement / an	3 000 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH 94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH 80,7%

Préconisations

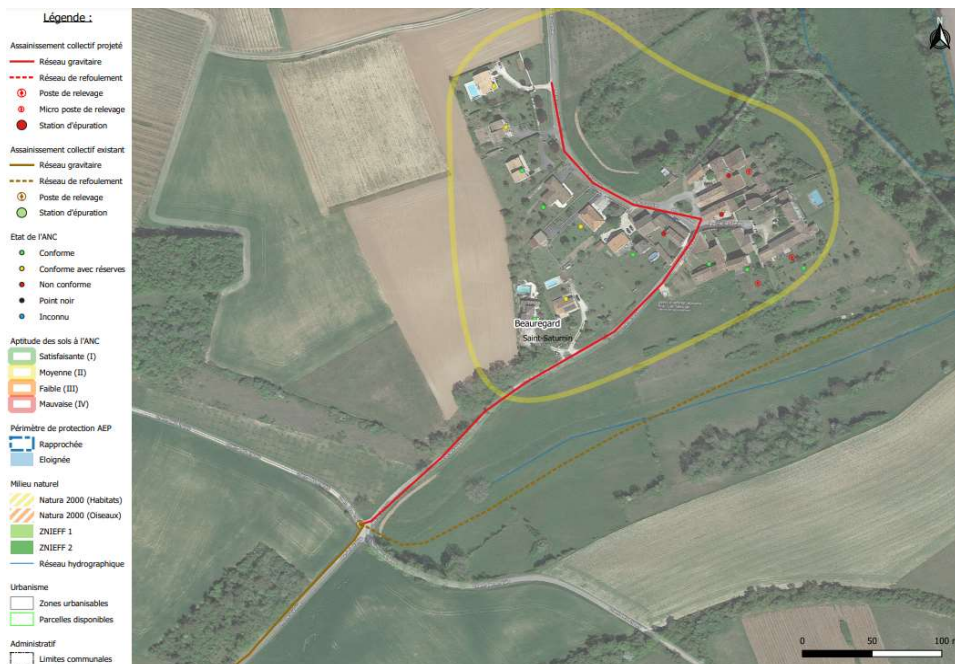
Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude. Néanmoins, les raccordements effectués sur la STEP de Frégeneuil accentuent la pression sur cette station.

Saint Saturnin

Secteur n°66

Beauregard**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP des Mursailles		
Pollution potentielle :	40 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	13	ANC conforme	80%
Montant d'opération :	180 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	13 846 €	Cout de fonctionnement / an	400 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58,0%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41,0%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Mursailles	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58,5%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41,5%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Saint Saturnin

Secteur n°67

Le Bois de la Bande**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP des Muraillies		
Pollution potentielle :	90 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	32	ANC conforme	51%
Montant d'opération :	440 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	13 750 €	Cout de fonctionnement / an	1 000 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58,0%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41,0%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Muraillies	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58,5%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41,5%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude.

Saint Saturnin

Secteur n°68

La Terrière



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP des Muraillies		
Pollution potentielle :	40 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	17	ANC conforme	38%
Montant d'opération :	210 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	12 353 €	Cout de fonctionnement / an	3 100 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58,0%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41,0%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Muraillies	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58,5%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41,5%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Saint Yrieix

Secteur n°69

Chez Berchet



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	50 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	9	ANC conforme	63%
Montant d'opération :	110 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	12 222 €	Cout de fonctionnement / an	200 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégeneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH	80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Torsac
Secteur n°70
Le Plantier



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Torsac		
Pollution potentielle :	60 EH	Niveau de contraintes (/10)	1
Branchements raccordables :	10	ANC conforme	100%
Montant d'opération :	250 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	25 000 €	Cout de fonctionnement / an	500 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 1 étage + FAS	Charge hydraulique actuelle	68 EH	25,0%
Capacité nominale	270 EH	Charge organique actuelle	78 EH	29,0%
Etat général de la station	Vétuste			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	243 EH	

Station de traitement future

Localisation	Torsac	Remarques	A renouveler	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	98 EH	36,1%
Capacité nominale	270 EH	Charge organique future	108 EH	40,1%

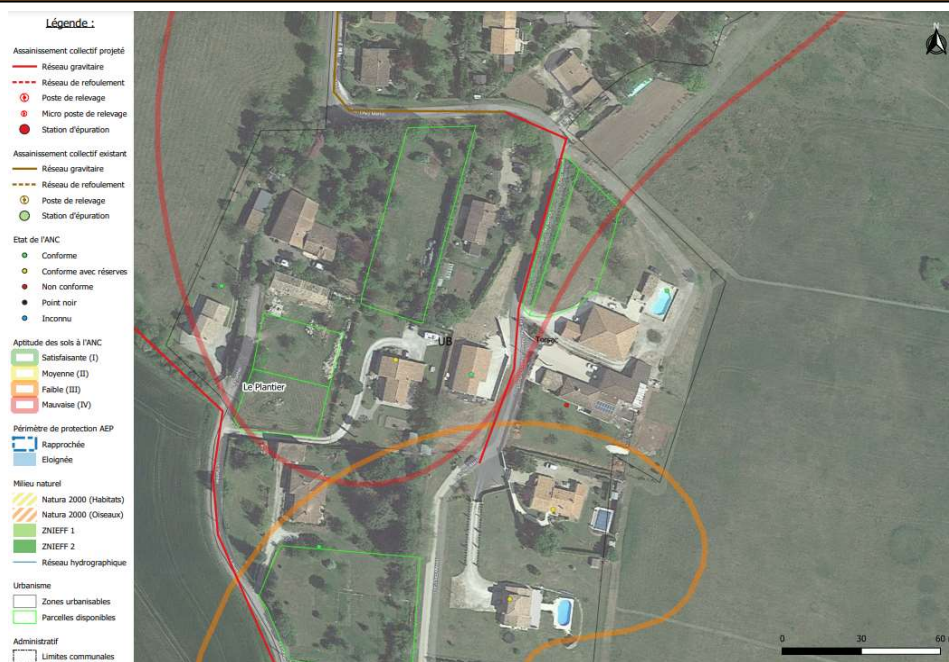
Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif.
Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Torsac
Secteur n°71
Chez Mériot



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Torsac		
Pollution potentielle :	30 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	8	ANC conforme	71%
Montant d'opération :	70 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	8 750 €	Cout de fonctionnement / an	400 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Torsac	Charge hydraulique actuelle	68 EH	25,0%
Capacité nominale	270 EH	Charge organique actuelle	78 EH	29,0%
Etat général de la station	Vétuste			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	243 EH	

Station de traitement future

Localisation	Torsac	Remarques	A renouveler	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	98 EH	36,1%
Capacité nominale	270 EH	Charge organique future	108 EH	40,1%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

L'état de la station nécessite un renouvellement.
 Le chiffrage d'opération est évalué à 480 000 € HT (station + Chez Mériot).
 La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude.

Touvre

Secteur n°72

Les Varennes



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Frégéneuil		
Pollution potentielle :	240 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	60	ANC conforme	45%
Montant d'opération :	920 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	15 333 €	Cout de fonctionnement / an	6 200 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH
-------------------------------	----------	----------------------	-----------

La station de Frégéneuil est fortement sollicitée et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Station de traitement future

Localisation	Frégéneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH	80,7%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Le coût par branchement est au dessus du seuil.
Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Trois Palis
Secteur n°73
La Cagouille



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP des Muraillies		
Pollution potentielle :	120 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	31	ANC conforme	68%
Montant d'opération :	470 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	15 161 €	Cout de fonctionnement / an	1 000 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	33 060 EH	58,0%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique actuelle	23 370 EH	41,0%
Etat général de la station	Correct			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	27 930 EH	90% charge organique	51 300 EH	

Station de traitement future

Localisation	Fléac - Muraillies	Remarques	-	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	33 330 EH	58,5%
Capacité nominale	57 000 EH	Charge organique future	23 640 EH	41,5%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Le coût par branchement est au dessus du seuil.
Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Les Moreaux



Proposition :	Transfert vers STEP de Frégeneuil		
Pollution potentielle :	50 EH	Niveau de contraintes (/10)	1
Branchements raccordables :	18	ANC conforme	59%
Montant d'opération :	240 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	13 333 €	Cout de fonctionnement / an	1 800 €

Type de traitement	Boues activées	Charge hydraulique actuelle	76 861 EH	94,0%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique actuelle	65 414 EH	80,0%
Etat général de la station	Convenable			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	8 177 EH	90% charge organique	73 590 EH	

La station de Frégeneuil est fortement sollicité et les raccordements sur cette STEU sont à limiter dans la mesure du possible.

Localisation	Frégeneuil	Remarques	Charge élevée	
Filière préconisée	Boues activées	Charge hydraulique future	77 431 EH	94,7%
Capacité nominale	81 767 EH	Charge organique future	65 984 EH	80,7%

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif.
Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Voeuil et Giget

Secteur n°75

Les Turins



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Voeuil		
Pollution potentielle :	10 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	2	ANC conforme	0%
Montant d'opération :	50 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	25 000 €	Cout de fonctionnement / an	100 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Lagune : 3 bassins	Charge hydraulique actuelle	204 EH	55,0%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique actuelle	141 EH	38,0%
Etat général de la station	Moyen			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	333 EH	

Station de traitement future

Localisation	Voeuil et Giget	Remarques	A réhabiliter	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	284 EH	76,6%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique future	221 EH	59,6%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Voeuil et Giget

Secteur n°76

Rue Anc de Montmoreau



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Voeuil		
Pollution potentielle :	10 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	2	ANC conforme	100%
Montant d'opération :	50 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	25 000 €	Cout de fonctionnement / an	100 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Lagune : 3 bassins	Charge hydraulique actuelle	204 EH	55%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique actuelle	141 EH	38%
Etat général de la station	Moyen			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	333 EH	

Station de traitement future

Localisation	Voeuil et Giget	Remarques	A réhabiliter	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	284 EH	76,6%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique future	221 EH	59,6%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Voeuil et Giget

Secteur n°77

Chemin du rosier**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Voeuil		
Pollution potentielle :	20 EH	Niveau de contraintes (/10)	1
Branchements raccordables :	5	ANC conforme	67%
Montant d'opération :	70 000 €	Nombre de PR	0
Cout par branchement :	14 000 €	Cout de fonctionnement / an	300 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Lagune : 3 bassins	Charge hydraulique actuelle	204 EH	55,0%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique actuelle	141 EH	38,0%
Etat général de la station	Moyen			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	333 EH	

Station de traitement future

Localisation	Voeuil et Giget	Remarques	A réhabiliter	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	284 EH	76,6%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique future	221 EH	59,6%

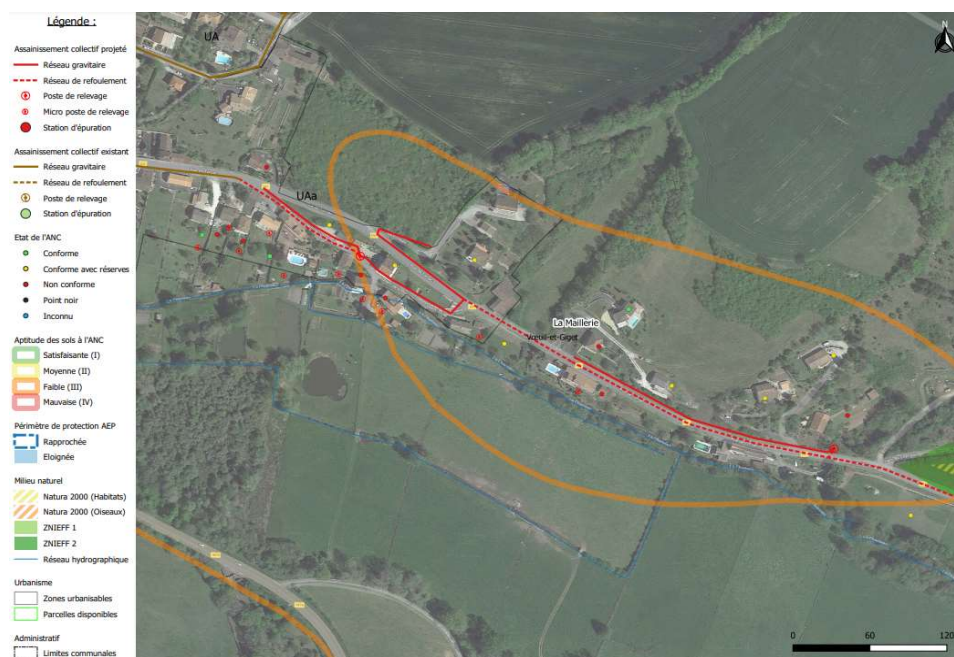
Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Voeuil et Giget
Secteur n°78
La Maillerie - réduit



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Voeuil		
Pollution potentielle :	30 EH	Niveau de contraintes (/10)	5
Branchements raccordables :	9	ANC conforme	58%
Montant d'opération :	190 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	21 111 €	Cout de fonctionnement / an	3 000 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Lagune : 3 bassins	Charge hydraulique actuelle	204 EH	55,0%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique actuelle	141 EH	38,0%
Etat général de la station	Moyen			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	333 EH	

Station de traitement future

Localisation	Voeuil et Giget	Remarques	A réhabiliter	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	284 EH	76,6%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique future	221 EH	59,6%

Préconisations

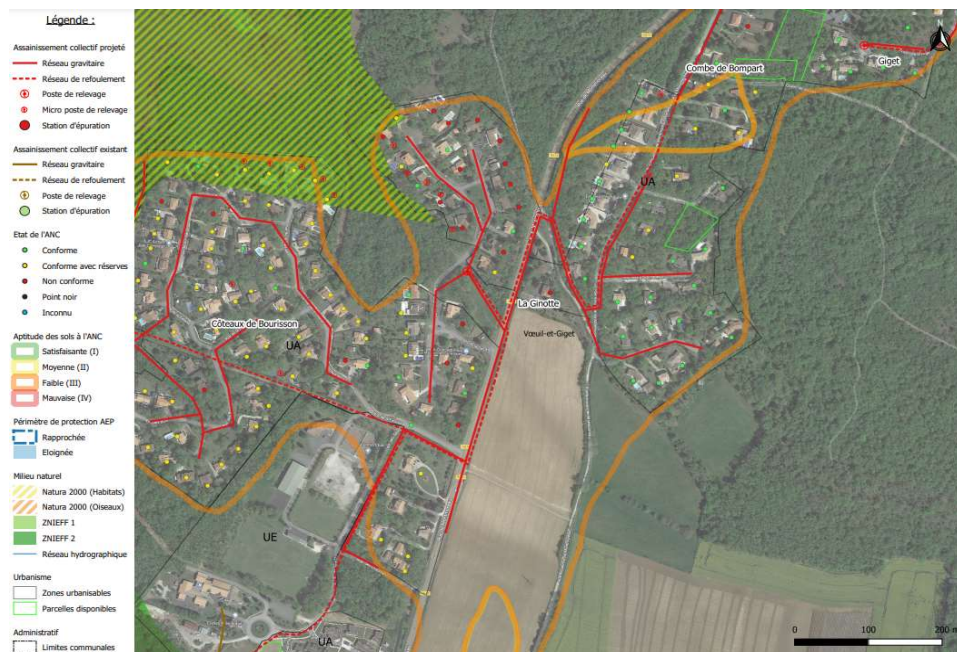
Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Voeuil et Giget

Secteur n°79

La Ginotte**Solution proposée au schéma directeur d'assainissement**

Proposition :	Transfert vers STEP de Voeuil		
Pollution potentielle :	80 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	34	ANC conforme	74%
Montant d'opération :	470 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	13 824 €	Cout de fonctionnement / an	3 600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	Lagune : 3 bassins	Charge hydraulique actuelle	204 EH	55%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique actuelle	141 EH	38%
Etat général de la station	Moyen			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	0 EH	90% charge organique	333 EH	

Station de traitement future

Localisation	Voeuil et Giget	Remarques	A réhabiliter	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	284 EH	76,6%
Capacité nominale	370 EH	Charge organique future	221 EH	59,6%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	oui
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage collectif

Remarques :

Charente Eaux préconise de réhabiliter la station existante avant tout raccordement supplémentaire. La solution proposée dans le SDA est compatible avec les critères de l'étude.

Voeuil et Giget

Secteur n°80

Les Petits Champs



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Petit Giget		
Pollution potentielle :	60 EH	Niveau de contraintes (/10)	2
Branchements raccordables :	16	ANC conforme	58%
Montant d'opération :	280 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	17 500 €	Cout de fonctionnement / an	3 000 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étage	Charge hydraulique actuelle	19 EH	21,0%
Capacité nominale	90 EH	Charge organique actuelle	28 EH	31,0%
Etat général de la station	Satisfaisant			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	44 EH	90% charge organique	81 EH	

Station de traitement future

Localisation	Voeuil et Giget	Remarques	-	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	19 EH	21%
Capacité nominale	90 EH	Charge organique future	28 EH	31%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif. Le coût par branchement est au dessus du seuil. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Vouzan

Secteur n°81

Nouveau Bourg



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEP de Vouzan		
Pollution potentielle :	120 EH	Niveau de contraintes (/10)	3
Branchements raccordables :	12	ANC conforme	64%
Montant d'opération :	360 000 €	Nombre de PR	1
Cout par branchement :	30 000 €	Cout de fonctionnement / an	5 600 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étage	Charge hydraulique actuelle	24 EH	32%
Capacité nominale	75 EH	Charge organique actuelle	24 EH	32%
Etat général de la station	Satisfaisant			

Potentiel de raccordement

Possibilité de raccordement :	44 EH	90% charge organique	68 EH
-------------------------------	-------	----------------------	-------

La station de Vouzan récente nécessite la réalisation de bilans pour connaître sa charge organique. Par défaut, la charge organique est estimée et prise comme égale à la charge hydraulique (32%)

Station de traitement future

Localisation	Vouzan	Remarques	Station récente - 2016	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	24 EH	32,0%
Capacité nominale	75 EH	Charge organique future	24 EH	32,0%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	oui
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.

Vouzan
Secteur n°82
Maison Neuve



Solution proposée au schéma directeur d'assainissement

Proposition :	Transfert vers STEU Vouzan via réseau de Maine Gaubrun		
Pollution potentielle :	230 EH	Niveau de contraintes (/10)	1
Branchements raccordables :	67	ANC conforme	67%
Montant d'opération :	1 360 000 €	Nombre de PR	3
Cout par branchement :	20 299 €	Cout de fonctionnement / an	13 400 €

Station de traitement existante envisagée

Type de traitement	FPR 2 étage	Charge hydraulique actuelle	24 EH	32%
Capacité nominale	75 EH	Charge organique actuelle	24 EH	32%
Etat général de la station	Satisfaisant			
Potentiel de raccordement				
Possibilité de raccordement :	44 EH	90% charge organique	68 EH	

La station de Vouzan récente nécessite la réalisation de bilans pour connaître sa charge organique. Par défaut, la charge organique est estimée et prise comme égale à la charge hydraulique (32%)

Station de traitement future

Localisation	Vouzan	Remarques	Station récente - 2016	
Filière préconisée	FPR 2 étages	Charge hydraulique future	24 EH	32%
Capacité nominale	75 EH	Charge organique future	24 EH	32%

Préconisations

Solution compatible avec la capacité future de la station	oui
Cout du raccordement inférieur à 15 000 €	non
Contrainte sur l'ANC - Priorité ≥ 3	non
Conclusions	Zonage ANC

Remarques :

Le coût par branchement est supérieur au seuil fixé. La contrainte ANC ne justifie pas un zonage en collectif.
Il est proposé de conserver ce secteur en ANC.